

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

M. ARRUE Jean-François, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous savons tous que Lyon est une grande ville universitaire et scientifique. Mais nous savons également que cela ne se sait pas assez. Le prix du jeune chercheur, délivré par les scientifiques du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de l'Université de Lyon a pour objectif de contribuer au comblement de ce déficit de communication en couronnant chaque année quatre jeunes chercheurs, dans le domaine des sciences, de la vie et de la santé d'une part, et dans le domaine des sciences de la matière et de la technologie d'autre part.

Chacun de ces prix doté d'une somme de 5.400 euros est habituellement remis au cours d'une réception donnée dans les salons de l'Hôtel de Ville. Mais nous allons innover cette année en couplant la remise des prix avec la rentrée solennelle du PRES, qui aura lieu à une date qui n'est pas encore fixée mais qui sera sans doute en octobre, de façon d'une part à donner plus d'éclat à cette manifestation municipale, et d'autre part à mieux mettre en lumière le PRES Université de Lyon afin de renforcer sa légitimité dans le monde universitaire qui a encore à travailler pour parfaire sa cohésion.

Je vous demande donc de bien vouloir adopter cette délibération qui va dans le sens d'une politique bien ancrée dans notre vie municipale et qui consiste à renforcer le positionnement de Lyon en tant que ville universitaire internationale qu'elle devrait avoir. Je vous remercie.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, le prix du jeune chercheur est une excellente initiative de la Ville de Lyon. Ce prix permet de valoriser, comme vient de le dire mon Collègue Jean-François Arrue, de jeunes étudiants qui s'illustrent dans des recherches de qualité, et qui illustrent ainsi notre ville, ses universités, ses écoles et ses laboratoires. Chaque année, la remise de ce prix est un moment très chaleureux qui permet d'exprimer notre admiration pour ces jeunes et de donner à voir leurs travaux innovants.

Je souhaite cependant que la Ville montre mieux sur le plan symbolique que ce prix puisse être remis à des jeunes filles aussi bien qu'à des jeunes gens. Je sais bien que cela EST le cas, et l'an dernier nous étions même à parité. Mais il serait grandement utile que l'on écrive explicitement « Prix du jeune chercheur-e ». Ce n'est pas un caprice de la part de l'Adjointe déléguée à l'égalité femmes-hommes, ce n'est pas une proposition d'un féminisme tatillon, c'est une demande qui a du sens.

En effet, il est très important que les jeunes filles puissent savoir que ce prix s'adresse aussi à elles et qu'elles puissent y prétendre car il y a une auto censure chez les femmes que les chercheurs

constatent. Ce que je dis est en lien direct avec le sujet du 8 mars de cette année sur la Ville de Lyon : « Tous égaux, les filles aussi ! De la crèche à l'université ». Pour en rester précisément sur la délibération de ce jour et ne parler que de l'université, chacun sait que désormais, pour des raisons diverses, les filles réussissent mieux que les garçons dans leurs études, à presque tous les niveaux. Presque, car à partir du doctorat, le fossé s'établit. Les jeunes filles sont en effet 64 % des diplômés de niveau licence, puis seulement 26 % des ingénieurs et 41 % des docteurs et les femmes professeures des universités ne sont que 20 %.

Les représentations sur les métiers, la charge encore principalement laissée aux femmes d'assurer le travail domestique et la double journée réduisent les ambitions pour les filles, et le déroulement des carrières reste profondément sexué. Il y a donc un vrai travail de sensibilisation, de conviction, d'encouragement des jeunes filles à réaliser et nous en sommes tous un peu responsables, notre Ville y compris.

J'ajoute qu'écrire « Prix du jeune chercheur - e » ou dans le dossier de candidature « candidat - e », c'est respecter la loi, en particulier les circulaires Jospin et Fabius approuvées par le Haut commissariat de la langue française, ainsi que les directives européennes du Conseil de l'Europe. La langue est porteuse de sens et de pouvoir. Selon la façon dont on s'exprime, les femmes sont cachées ou valorisées. Cela se fait souvent de façon non consciente, mais cela a des conséquences importantes en matière d'égalité. Presque tous les pays francophones se sont ralliés à la féminisation des titres, sauf la France qui renâcle.

La Ville de Lyon a beaucoup progressé sur le sujet et le diagnostic que j'ai récemment fait faire sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Lyon montre que dans sa communication visuelle et écrite, la Ville peut s'améliorer, mais fait déjà preuve d'une attention réelle et croissante à la représentation de l'égalité entre les sexes. Il reste donc à corriger encore quelques scories, comme écrire « Prix du jeune chercheur - e ».

Je vous remercie de votre compréhension pour apporter une attention particulière à l'utilisation de la langue comme un outil de l'égalité. Et je vous invite à participer aux différentes activités sur toute la ville liées à ce 8 mars 2010 !

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)